



Chers Esnandaïses, chers Esnandaïs,

La lettre du maire de ce mois d'avril a pour objectif de vous présenter les tendances du bilan financier 2015 et du budget primitif 2016 et de faire un point sur la piscine municipale et l'éclairage public.

### BILAN FINANCIER 2015

La commune a dû faire face, une nouvelle fois en 2015, aux diminutions des dotations de l'État à hauteur de 37.538 €. (1)  
Cependant, cette baisse a été compensée en 2015 par un revenu exceptionnel de 31.645 €.

J'ai présenté le bilan financier 2015 à la Trésorerie Générale ainsi qu'à la Préfecture. La trésorerie nous félicite pour notre rigueur budgétaire depuis 2 ans (baisse des charges générales de 5 % en 2015) mais reste cependant très préoccupée par notre situation de surendettement.

À ce titre, elle est extrêmement vigilante et nous préconise d'éviter tant que possible le recours à l'emprunt pour financer nos investissements. Les derniers emprunts, conclus en 2013, (2) ont en effet endetté fortement et durablement Esnandes.

Ces deux emprunts s'ajoutant à ceux déjà souscrits, dont entre autre celui du Parc Mandon, pour un montant de 400.000 € en capital soit plus de 600.000 € intérêts compris. Il reste encore à rembourser la somme, intérêts compris, d'environ 400.000 € pour une valeur estimée par France Domaine en octobre de 138.000 €.

Tous ces emprunts cumulés représentent un remboursement annuel d'environ 240 000 €, pendant encore de nombreuses années.

### BUDGET PRIMITIF 2016

Nous avons, malgré tout, décidé de ne pas augmenter les impôts cette année encore, pour ne pas alourdir la pression fiscale qui n'a cessé de croître ces dernières années.

Par ailleurs, la commune devra, à compter de l'année 2016 (et pour les années à venir), commencer la mise aux normes « handicapés » (Ad'AP) des bâtiments et équipements municipaux (coût estimé à plus de 310.000 €).

Bien que nous ayons une marge de manœuvre réduite, nous allons mener à bien des projets qui profiteront à tous les Esnandaïs, notamment l'aménagement du centre commercial.

### ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT DEPUIS 2013

(Chiffres fournis par la Direction Générale des Collectivités)

2013	403.261 €
2014	384.859 €
2015	347.321 €
2016	302.269 €

1

15/02/13

Emprunt sur 20 ans  
500.000 € en capital

soit intérêts compris  
**809.000 €**

01/05/13

Emprunt sur 15 ans  
750.000 € en capital

soit intérêts compris  
**1.048.000 €**

2

## LA PISCINE MUNICIPALE

Voici les motifs de la décision de fermeture de la piscine :

### - Fuite d'eau (3)

Depuis au minimum 15 ans, le bassin fuit, envoyant chaque année dans la nature plus de 2 millions de litres d'**eau potable, chauffée et chlorée**... Il est indécent de laisser perdurer un tel gaspillage de ressources d'eau, d'argent (7.800 € par an) et une telle pollution ! À noter que la piscine n'est ouverte que 3 mois par an ...

L'entreprise qui est intervenue en novembre 2015 a mis en évidence que la fuite provenait du bassin lui-même, et non de la tuyauterie.

### - Dangerosité du bassin (4)

Le bassin lui-même est devenu dangereux : risque avéré de coupures sur le carrelage défectueux.

### - Vétusté des installations (5)

La piscine a été construite en 1977 et ses équipements doivent être remis aux normes.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons pris cette décision de fermeture, mais il était temps que quelqu'un ait le courage de le faire ! Nous souhaitons que cette fermeture ne soit que provisoire.

La réouverture dépendra du coût de réparation du bassin et nous sommes en attente de devis. Nous avons d'ores et déjà sollicité des subventions mais du fait de la situation en zone inondable de la piscine, cela nous a été refusé.

De toutes façons, la piscine devra aussi être mise aux normes handicapés (Ad'AP), pour un coût de 69.200 €.

### L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (6)

Comme annoncé lors des vœux du Maire, l'éclairage public va être éteint de **minuit à 6 heures du matin**.

La date retenue de début de coupure sera le **23 mai 2016**.

Nous contribuons ainsi à des économies financières et énergétiques, tout en respectant la biodiversité.

Contrairement aux idées reçues, presque tous les cambriolages ont lieu en journée, ce que confirme la gendarmerie de Nieul sur mer.

Pour finir, je tiens à remercier tous les participants au don du sang.

Votre Maire  
Didier Geslin

